

Les indicateurs présentés sont représentatifs de l'intégralité des emprunts obligataires ouverts au public et financés sur BeeForDeal. Les performances et les indicateurs passés ne préjugent en rien des performances et des indicateurs futurs. Les indicateurs présentés sont établis selon la charte de déontologie de France Fintech Le retour sur investissement dépend de la réussite du projet financé. L'investissement n'est pas couvert par les systèmes de garantie des dépôts établis conformément à la directive 2014/49/UE du Parlement européen et du Conseil, ni par les systèmes d'indemnisation des investisseurs établis conformément à la directive 97/9/CE du Parlement européen et du Conseil.

INDICATEURS FRANCE FINTECH V5			PERIODES DE FINANCEMENTS DE PROJETS							
INDICATEURS DE PERFORMANCE ET DE RETARD			Date de financement des projets							
			Depuis le 01/01/2018	2026	2025	2024	2023	2022	2021	Antérieur à 2020
MONTANT FINANCÉ	A1	Nbre de projets	58	7	10	10	8	9	8	6
	A2	Nominal financé	33 075 860 €	5 999 800 €	7 261 260 €	6 095 300 €	2 968 500 €	4 148 000 €	4 096 500 €	2 506 500 €
	A3	Part du co-investissement	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
	A4	Durée moyenne d'emprunt pondérée	22,30	36,86	14,35	11,48	16,48	31,73	19,73	30,05
	A5	Taux moyen annuel pondéré	9,82%	8,79%	10,44%	10,38%	9,66%	10,14%	9,46%	9,28%
REMBOURSEMENTS	B1	Capital remboursé	18 828 047 €	1 797 368 €	2 395 435 €	5 034 244 €	1 682 500 €	2 140 500 €	3 271 500 €	2 506 500 €
	B2	Part du capital remboursé	56,92%	29,96%	32,99%	82,59%	56,68%	51,60%	79,86%	100,00%
	B3	Intérêts versés	2 238 901 €	20 000 €	246 730 €	354 417 €	228 071 €	410 491 €	379 716 €	599 476 €
REMBOURSE INTÉGRALEMENT	C1	Nbre de projets	32	0	4	6	4	6	6	6
	C1 bis	dont projet remboursés en retard	6	0	0	0	1	2	1	2
	C2	Nominal remboursé	15 918 500 €	0 €	1 539 500 €	4 818 000 €	1 642 500 €	2 140 500 €	3 271 500 €	2 506 500 €
	C2 bis	dont nominal remboursés en retard	3 143 000 €	0 €	0 €	0 €	299 500 €	843 000 €	547 000 €	1 453 500 €
	C3	Intérêts versés	2 081 057 €	0 €	108 887 €	354 417 €	228 071 €	410 491 €	379 716 €	599 476 €
ENCOURS A DATE	D1	Nbre de projets	26	7	6	4	4	3	2	0
	D2	Nominal remboursé	2 909 547 €	1 797 368 €	855 935 €	216 244 €	40 000 €	0 €	0 €	0 €
	D3	Intérêts versés	157 844 €	20 000 €	137 844 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

DETAIL DES ENCOURS A DATE			Depuis le 01/01/2018	2026	2025	2024	2023	2022	2021	Antérieur à 2020
ENCOURS SAINS	E1	Nbre de projets	13	7	5	1	0	0	0	0
	E2	Nominal remboursé / Nominal restant dû	2 558 303,00 9 392 317,00	1 797 368,00 4 202 432,00	760 935,00 4 680 885,00	- 509 000,00	- -	- -	- -	- -
	E3	Intérêts versés / Intérêts restants à verser	177 843,64 2 121 873,17	20 000,00 1 304 006,32	20 000,00 666 135,02	137 843,64 151 731,83	- -	- -	- -	- -
ENCOURS RESPECTUEUX D'ÉCHÉANCES MODIFIÉES	F1	Nbre de projets	4	0	1	0	2	1	0	0
	F2	Nominal remboursé / Nominal restant dû	95 000,00 1 400 940,00	- -	95 000,00 184 940,00	- -	- 605 000,00	- 611 000,00	- -	- -
	F3	Intérêts versés / Intérêts restants à verser	- 257 567,88	- -	- - 85 093,62	- -	- 140 420,50	- 202 241,00	- -	- -
RETARD DE 0 à 6 MOIS	G1	Nbre de projets	0	0	0	0	0	0	0	0
	G2	Nominal remboursé / Nominal restant dû	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -
	G3	Intérêts versés / Intérêts restants à verser	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -
RETARD + de 6 MOIS	H1	Nbre de projets	5	0	0	3	2	0	0	0
	H2	Nominal remboursé / Nominal restant dû	256 244,00 1 233 056,00	- -	- -	216 244,00 552 056,00	40 000,00 681 000,00	- -	- -	- -
	H3	Intérêts versés / Intérêts restants à verser	- 271 726,70	- -	- -	- 129 066,58	- 142 660,12	- -	- -	- -
PROCEDURE AMIABLE	I1	Nbre de projets	0	0	0	0	0	0	0	0
	I2	Nominal remboursé / Nominal restant dû	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -
	I3	Intérêts versés / Intérêts restants à verser	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -
PROCÉDURE COLLECTIVE OU JUDICIAIRE	J1	Nbre de projets	4	0	0	0	0	2	2	0
	J2	Nominal remboursé / Nominal restant dû	- 2 221 500,00	- -	- -	- -	- -	- 1 396 500,00	- 825 000,00	- -
	J3	Intérêts versés / Intérêts restants à verser	- 719 899,78	- -	- -	- -	- -	- 457 402,35	- 262 497,43	- -
PERTE DÉFINITIVE	K1	Nbre de projets	0	0	0	0	0	0	0	0
	K2	Nominal remboursé / Perte en capital	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -
	K3	Intérêts versés	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -

A1	Nombre de projets effectivement financés sur la période concernée (les collectes échouées ou non décaissées ne rentrent pas en compte)
A2	Montant effectivement prêté sur la période concernée (les collectes échouées ou non décaissées ne rentrent pas en compte). Les co-investissements (fonds d'investissement, placements privés...) sont comptabilisés dans le nominal financé.
A3	Part du nominal financé apporté par des fonds d'investissement ou des placements privés, au côté de l'investissement direct via la plateforme. Il s'agit de la part du nominal financé apporté par des fonds d'investissement ou des placements privés.
A4	Durée totale d'amortissement des prêts émis sur l'année, pondérée par le montant des emprunts. La durée prise en compte est (i) celle de l'échéancier en vigueur (échéancier initial ou, le cas échéant, tel que modifié pendant la vie du prêt) ou, (ii) dans le cas des projets remboursés, la durée effective des prêts.
A5	Taux d'intérêt, pondéré par le montant des emprunts
B1	Capital remboursé sur les projets financés en année N (intégralement et partiellement remboursés).
B2	Part du capital remboursé sur les projets financés en année N
B3	Intérêts versés pour les projets financés en année N, quel que soit l'année de versement
C1	Nombre de projets intégralement remboursés
C1 b	Nombre de projets intégralement remboursés mais avec un retard par rapport à l'échéancier en vigueur.
C2	Somme du capital remboursé pour les projets intégralement remboursés
C2 b	Part des volumes remboursés qui l'ont été avec retard par rapport à l'échéancier en vigueur.
C3	Somme des intérêts remboursés sur les projets 100% remboursés. Les intérêts perçus sont affectés à l'année de collecte, quel que soit leur année de versement.
D1	Nombre de projets non remboursés intégralement à date
D2	Capital restant dû des opérations non remboursées intégralement => La somme du nominal remboursé dans chaque catégorie ci-dessous doit correspondre à la ligne D2 : D2=D2+E2+G2+H2+I2+J2+K2
D3	Montant des intérêts versés pour les projets non remboursés intégralement à date
E1	Nombre de projets sains en cours de remboursement respectant l'échéancier initial et n'étant PAS dans l'une des sections suivantes (ni en report, ni en avenant, ni en retard, ni en procédure amiable, ni en procédure judiciaire).
E2	Somme du capital remboursé / restant dû afférent aux projets visés en E1
E3	Somme des intérêts payés / restants à verser afférents aux projets visés en E1
F1	Nombre de projets en cours de remboursement dont l'échéancier a été modifié par rapport au contrat initial, mais respectant les échéances en vigueur telles que modifiées. Les modifications d'échéancier peuvent résulter soit d'une exécution de la prorogation contractuelle à la main de l'émetteur / emprunteur ou du PSFP, soit d'un avenant, soit d'un vote en AG à la suite d'une consultation des investisseurs, soit d'un protocole acté entre différents partenaires à l'issue d'une procédure.
F2	Somme du capital remboursé / restant dû afférent aux projets visés en F1
F3	Somme des intérêts payés / restants à verser afférents aux projets visés en F1
G1	Nombre de projets en retard de paiement de - de 6 mois par rapport à l'échéancier en vigueur. S'il s'agit d'un retard lié à une mauvaise transmission ou des délais bancaires, ils seront régularisés à la prochaine publication.
G2	Somme du capital remboursé / restant dû afférent aux projets visés en G1
G3	Somme des intérêts payés / restants à verser afférents aux projets visés en G1
H1	Nombre de projets en retard de paiement de + de 6 mois par rapport à l'échéancier en vigueur. S'il s'agit d'un retard lié à une mauvaise transmission ou des délais bancaires, ils seront régularisés à la prochaine publication.
H2	Somme du capital remboursé / restant dû afférent aux projets visés en H1
H3	Somme des intérêts payés / restants à verser afférents aux projets visés en H1.
I1	Nombre de projets faisant l'objet d'une procédure amiable (ex : mandat ad hoc, conciliation) dont l'objectif est d'obtenir un protocole de rééchelonnement de la dette. <i>NB : si le protocole acté à l'issue de la procédure amiable convient d'un remboursement intégral, le projet et les montants afférents doivent être basculés dans la catégorie F. Si le protocole acté à l'issue de la procédure amiable convient d'un remboursement partiel (i.e. renoncement à une partie du capital restant dû), le projet et les montants afférents à la créance sont à inscrire dans la catégorie F, exception faite du capital "abandonné", qui doit basculé en K2.</i>
I2	Somme du capital remboursé / restant dû afférent aux projets visés en I1
I3	Somme des intérêts payés / restants à verser afférents aux projets visés en I1.
J1	Nombre de projets faisant l'objet d'une procédure judiciaire de type procédure de sauvegarde ou redressement judiciaire.
J2	Somme du capital remboursé / restant dû afférent aux projets visés en J1
J3	Somme des intérêts payés / restants à verser afférents aux projets visés en J1.
K1	Nombre de projets en perte définitive (liquidation judiciaire, ou certificat d'irrécouvrabilité obtenu ou à venir, ou probabilité de récupérer les sommes jugée nulle par la plateforme)
K2	Somme (i) du capital remboursé / restant dû afférent aux projets visés en K1 et (ii) des pertes partielles actées (= abandon de créances) sur les autres catégories de dossiers (ex : Procédure Amiable, Procédure Collective)
K3	Somme des intérêts payés afférents aux projets visés en K1.

INDICATEURS DE SANTE DES PROJETS									
PROJETS	ANNEE	ETAT	STATUT		PROJETS	ANNEE	ETAT	STATUT	LEGENDE
REPUBLIQUE	2026		En cours		CLOS PASTEUR	2023		En cours	Aucun défaut ni évènement
BOIS ROUS	2026		En cours		ORSAY BOURSIER	2023		En cours	
PETIT CUVIER	2026		En cours		ESKIS	2023		En cours	
SAINT OMER	2026		En cours		SOUFFLOT	2023		Remboursé	Report contractuel du remboursement suite à retard à l'échéance initiale ou retard par rapport à l'échéance déjà
ALBERT& AVESNES	2026		En cours		LES REFLETS	2023		Remboursé	
LE CLOS DES OLIVIER	2026		En cours		TOULOUSE ESQUIROL	2022		Remboursé	
LE CLOS DE LA SALLE	2026		En cours		Villa FEDERICA (la source)	2022		En cours	Retard à plus de 6 mois de projets continuant à être remboursés.
LINGOLSHEIM	2025		Remboursé		OXYGENE	2022		Remboursé	
AXIS REKEL	2025		En cours		CHARDIN	2022		Remboursé	
CARROS	2025		En cours		VILLA DES BEAUX ARTS	2022		Remboursé	Retard à plus de 6 mois, procédure collective (société de projet et/ou promoteur) ou liquidation judiciaire
CASA VICTOR	2025		En cours		Portefeuille DSN 1	2022		Remboursé	
POLLESTRE	2025		En cours		MARINA LE SUQUET	2022		Remboursé	
BOIS SECRET	2025		Remboursé		VILLA KALYS	2022		En cours	Perte partielle ou totale avérée (intérêts et/ou capital)
BSO SAINT ROCH	2025		Remboursé		UNIVERSITE	2022		En cours	
CAMPUS SINEA	2025		En cours		VILLA DE TIR	2021		Remboursé	
ICONE	2025		Remboursé		VERSAILLES ST GENEVIEVE	2021		Remboursé	
RESIDENCE DU CHÂTEAU	2025		Remboursé		MONTREUIL BOIS D'ARCY	2021		Remboursé	
VILLA CLEMENT	2025		En cours		TERRASSE D'ARGENTEUIL	2021		En cours	
REKEL 3	2024		Remboursé		CONSERVATOIRE	2021		Remboursé	
95 CHÂTEAU	2024		Remboursé		GALILEE	2021		En cours	
ILLKIRCH INNOVATION	2024		Remboursé		R_SCHUMAN	2021		Remboursé	
NICE BUNICO	2024		En cours		CONSORTIUM	2021		Remboursé	
ECOCITY	2024		Remboursé		Rue de Chartres	2020		Remboursé	
GUJAN LA MARNE	2024		En cours		Allée de Tourny	2020		Remboursé	
78 JB CLEMENT	2024		En cours		42e Avenue	2020		Remboursé	
VERSAILLE BAILLIAGE	2024		En cours		LE PATIO RAPHAEL	2019		Remboursé	
BORD DE MARNE	2024		Remboursé		LES TERRASSES DE VILLENEUVE	2019		Remboursé	
VAL DE CROS	2024		Remboursé		VILLEBON 2	2018		Remboursé	
EVOLUTIONS	2023		Remboursé						
MORVRAINS	2023		Remboursé						
TREVISE	2023		En cours						